

Communiqué

Montréal-Dorval devient Montréal-Trudeau

Montréal, 30 décembre 2003 - Aéroports de Montréal rappelle que l'Aéroport international de Montréal-Dorval changera officiellement de nom le 1^{er} janvier 2004 pour Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal conformément à la décision du gouvernement du Canada à titre de propriétaire des installations aéroportuaires.

Aéroports de Montréal préconise l'emploi de Montréal-Trudeau pour désigner l'aéroport dans le langage courant. Le code identificateur de l'aéroport demeure YUL.

Ce changement de nom survient à un moment où l'aéroport fait l'objet d'un vaste programme d'agrandissement et de modernisation visant à rehausser substantiellement le niveau de service tout en augmentant la capacité de l'aérogare. La nouvelle jetée transfrontalière et l'agrandissement nord du bâtiment central ont été ouverts en 2003. Le nouveau complexe des arrivées internationales, incluant un vaste hall des douanes canadiennes, sera prêt en novembre 2004, tandis que l'ouverture de la nouvelle jetée internationale est prévue pour juin 2005.

L'Aéroport international de Montréal-Mirabel (Montréal-Mirabel, YMX) conserve son nom actuel.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source: Christiane Beaulieu
 Vice-présidente, Affaires publiques
 Tél. (514) 394-7304

Communiqué

Aéroports de Montréal accueille une nouvelle entreprise qui établira un centre de service d'aéronefs à Montréal-Dorval

Montréal, 10 décembre 2003 - Aéroports de Montréal est heureuse d'annoncer l'implantation du consortium Montreal Jet Center («MJET») sur le site de l'Aéroport international de Montréal-Dorval. L'entreprise spécialisée dans l'entretien, la réparation et la modification de jets d'affaires et régionaux lancera ses activités au début de février 2004 et s'attend à créer plus de 70 emplois d'ici deux ans.

MJET a été mis sur pied par deux entreprises québécoises : DEM Capital Inc., qui apporte une expertise en entretien complet d'aéronefs, et Elisen Technologies Inc., une firme d'ingénieurs en aéronautique certifiée par Transports Canada. De plus, MJET a conclu des alliances stratégiques avec DeCrane Cabin Interiors des États-Unis, qui exploitera une entreprise de fabrication d'intérieurs d'avions dans les locaux mêmes de MJET à Montréal-Dorval, ainsi qu'avec la société québécoise ACASS Itée offrant des services spécialisés de support à l'aviation d'affaires et privée.

« MJET se distingue par son modèle d'affaires unique, qui réunit sous un même toit une rare combinaison de compétences et qui lui permet d'offrir aux opérateurs de flottes privées toute la gamme de services dont ils ont besoin, du simple entretien de routine à la réfection complète d'un appareil », d'expliquer M. Marc St-Hilaire, un des associés du consortium.

MJET, dont les services s'adressent à une clientèle internationale principalement localisée aux États-Unis, a choisi de s'établir à Montréal-Dorval principalement en raison de sa localisation avantageuse, du dynamisme de l'industrie aéronautique montréalaise et de la disponibilité d'une main-d'œuvre spécialisée de premier calibre. Le consortium a conclu avec Aéroports de Montréal un bail de longue durée portant sur un bâtiment de 79 000 pi ca, dont un hangar de 33 000 pi ca avec accès direct aux pistes pouvant accueillir plusieurs appareils à la fois.

« L'arrivée de MJET confirme l'attrait de nos sites aéroportuaires pour de nouvelles implantations industrielles, particulièrement dans le domaine de l'aéronautique où Montréal excelle à l'échelle mondiale », a commenté M. Jean Teasdale, vice-président Fret aérien et Développement industriel d'Aéroports de Montréal.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal-Dorval et Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Pour de plus amples renseignements sur Aéroports de Montréal et ses activités, consultez notre site WEB à l'adresse Internet www.admtl.com.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Aéroports de Montréal
Tél. (514) 394-7304

Marc St-Hilaire
Vice-président, Développement
Montreal Jet Center - MJET

Communiqué

Aéroports de Montréal publie ses résultats du troisième trimestre

Montréal, 30 octobre 2003 -

- Investissements de 53,4 M\$ au cours du trimestre pour l'amélioration des infrastructures
- Augmentation plus faible que budgétée des coûts liés à l'ouverture des nouvelles installations à Montréal-Dorval
- Charge exceptionnelle de 20,5 M\$ reliée au règlement d'un litige

Aéroports de Montréal a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2003. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic passagers et les mouvements aériens aux aéroports internationaux de Montréal-Dorval et de Montréal-Mirabel.

Faits saillants

Le 9 octobre dernier, Aéroports de Montréal a émis deux nouvelles séries d'obligations à revenu totalisant un capital de 350 millions de dollars. Le produit net de l'émission sera affecté principalement au financement des programmes d'améliorations aéroportuaires, et notamment de la deuxième phase de l'expansion de l'Aéroport international de Montréal-Dorval. Parallèlement à cette émission, la Société a obtenu de son syndicat bancaire une augmentation de 65 millions de dollars de sa facilité bancaire.

Au cours du dernier trimestre, Aéroports de Montréal a poursuivi la réalisation du programme d'agrandissement et de modernisation de l'Aéroport international de Montréal-Dorval. Au 30 septembre, la phase I était complétée à 100 % et la phase II, à 25 %. Les investissements de la Société ont totalisé 53,4 M\$ pour le trimestre et 142,3 M\$ pour la période de neuf mois. De ce dernier montant, 123,1 M\$ sont attribuables au projet d'expansion de Montréal-Dorval. Les sources de fonds utilisées pour ces investissements ont été les frais d'améliorations aéroportuaires ou FAA (15,7 M\$ pour le trimestre et 39,4 M\$ pour les neuf mois) ainsi que la dette (37,7 M\$ pour le trimestre et 102,9 M\$ pour les neuf mois).

Suite au jugement défavorable de la Cour d'appel du Québec dans le dossier du Château de l'Aéroport de Mirabel, Aéroports de Montréal a décidé de ne pas poursuivre les procédures et de verser 20,5 M\$ en dommages-intérêts et en frais juridiques pour le règlement de ce litige. Le montant payé a été entièrement constaté à titre de perte aux résultats.

Les flux de trésorerie provenant des FAA et des activités aéroportuaires avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement ont atteint 0,2 M\$ pour le trimestre et 31,6 M\$ pour les neuf mois. Sans le règlement du litige avec le Château de l'Aéroport de Mirabel (20,5 M\$), la Société aurait généré des flux de trésorerie provenant des FAA et des activités aéroportuaires de l'ordre de 20,7 M\$ pour le trimestre et de 52,1 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2003, représentant par rapport à l'an dernier une hausse de 0,6 M\$ pour le trimestre et une baisse de 5,8 M\$ pour les neuf mois. Lorsque comparés au budget, les flux de trésorerie ont été supérieurs de 2,0 M\$ pour le trimestre et de 4,7 M\$ pour la période de neuf mois.

Résultats financiers

La Société a réalisé, au cours du trimestre en revue, des revenus consolidés de 56,1 M\$, soit une augmentation de 2,4 M\$ par rapport à la même période en 2002. Les revenus cumulés au 30

septembre 2003 ont progressé de 7,1 M\$, en hausse de 4,8 % par rapport à la même période en 2002.

Les charges d'exploitation contrôlables ont atteint 27,4 M\$ pour le trimestre, en hausse de 2,5 M\$ par rapport à la même période en 2002. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des coûts de sûreté et de certains coûts d'exploitation suite à l'ouverture de la nouvelle jetée transfrontalière et de l'agrandissement nord à Montréal-Dorval en avril et en juillet derniers; de plus, la hausse s'explique par les intérêts sur les emprunts à court terme et par l'augmentation des paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2003, les charges d'exploitation ont augmenté de 11,0 %, passant de 74,9 M\$ en 2002 à 83,1 M\$ en 2003, tout en étant inférieures de 8,2 M\$ ou 9 % par rapport au budget pour cette même période en 2003.

Les frais généraux se sont élevés à 16,3 M\$ pour le troisième trimestre, une hausse de 2,6 M\$ par rapport au même trimestre en 2002. L'augmentation de la dépense d'amortissement des immobilisations représente la majeure partie de la variation et est attribuable en quasi-totalité aux nouvelles installations récemment mises en service à Montréal-Dorval. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2003, les frais généraux ont augmenté de 21,8 %, passant de 35,7 M\$ en 2002 à 43,5 M\$ en 2003.

Les intérêts sur les obligations à long terme se sont élevés à 6,1 M\$ pour le trimestre en revue, en hausse de 1,0 M\$ par rapport à la même période en 2002. L'augmentation est attribuable au fait que les frais financiers ont cessé d'être capitalisés suite à la mise en service des installations construites au cours de la phase I du programme d'expansion de Montréal-Dorval. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2003, les intérêts sur les obligations à long terme se sont établis à 15,6 M\$, comparativement à 9,8 M\$ pour la période comparable en 2002.

Abstraction faite du règlement du litige avec le Château de l'Aéroport de Mirabel (20,5M\$), le trimestre en revue s'est soldé par un excédent des produits sur les charges de 6,4 M\$ comparativement à un excédent des produits sur les charges de 10,0 M\$ à la période correspondante de 2002. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2003, toujours à l'exclusion du règlement du litige, l'excédent des produits sur les charges s'est chiffré à 12,6 M\$, en baisse de 14,8 M\$ par rapport à la même période l'an dernier mais en hausse de 4,2 M\$ par rapport au surplus budgétisé pour cette période en 2003. Compte tenu de la charge exceptionnelle pour le règlement du litige, l'insuffisance des produits sur les charges s'est établie à 14,1 M\$ pour le trimestre et à 7,9 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2003.

Éventualités

Le 1^{er} avril dernier, Air Canada déposait une demande de protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Les créances dues par Air Canada à ADM totalisaient alors 6,1 M\$. De l'avis de la direction, les répercussions financières de cet événement sont, à ce jour, indéterminables et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres de la Société au 30 septembre 2003.

Suit un sommaire des principales données financières pour le troisième trimestre 2003 ainsi que pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2003.

(en millions de dollars)	Troisième trimestre			Cumulés au		
	2003	2002	Écart	2003	2002	Écart
Revenus	56,1	53,7	4,5 %	154,8	147,7	4,8 %
Charges d'exploitation	27,4	24,9	10,0 %	83,1	74,9	10,9 %

Charges d'exploitation	27,4	24,9	10,0 %	83,1	74,9	10,9 %
Frais généraux	16,3	13,7	19,0 %	43,5	35,7	21,8 %
Intérêts sur les obligations à long terme	6,1	5,1	19,6 %	15,6	9,8	59,2 %
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant le règlement d'un litige	6,4	10,0	(37,0 %)	12,6	27,4	(54,0 %)
Règlement d'un litige	20,5	-	N/A	20,5	-	N/A
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14,1)	10,0	(241,0 %)	7,9	27,4	(128,8 %)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	0,2	20,1	(99,0 %)	31,6	57,9	(45,6 %)

Trafic passagers

Au cours du troisième trimestre 2003, le trafic passagers aux Aéroports de Montréal a diminué de 1,4 % par rapport à la même période l'an dernier. Montréal-Dorval a vu son trafic passagers augmenter de 0,8 %, tandis que Montréal-Mirabel affiche un recul de 17,4 % dû à une réduction de la demande de services nolisés au cours du trimestre, principalement entre le Québec et l'Europe. Pour les neuf premiers mois de l'année, la baisse de l'achalandage s'établit à 0,2 %, soit une diminution de 0,5 % à Montréal-Dorval et une augmentation de 2,0 % à Montréal-Mirabel.

Aéroports de Montréal			
	2003	2002	Variation
Janvier	722 912	654 221	10,5 %
Février	714 390	669 511	6,7 %
Mars	746 047	734 549	1,6 %
1^{er} trimestre	2 183 349	2 058 280	6,1 %
Avril	623 677	671 183	(7,1 %)
Mai	677 025	722 357	(6,3 %)
Juin	767 481	774 094	(0,9 %)
2^e trimestre	2 068 183	2 167 635	(4,6 %)
Juillet	851 916	860 564	(1,0 %)
Août	861 766	887 874	(2,9 %)
Septembre	778 065	779 493	(0,02 %)
3^e trimestre	2 491 747	2 527 931	(1,4 %)
Total au 30 septembre	6 743 279	6 753 106	(0,2 %)

Source : Aéroports de Montréal, résultats préliminaires.

Mouvements aériens

Les mouvements aériens aux Aéroports de Montréal ont diminué de 1,9 % au cours du troisième trimestre 2003. L'aéroport de Montréal-Dorval a vu le nombre de ses mouvements aériens

augmenter de 0,9 %, tandis que Montréal-Mirabel a enregistré une baisse de 17,8 % en raison de l'affaiblissement du trafic passagers. Pour les neuf premiers mois de 2003, le nombre de mouvements a augmenté de 1,9 % dans l'ensemble, soit une hausse de 2,6 % à Montréal-Dorval et une diminution de 2,4 % à Montréal-Mirabel.

	3^e trimestre 2003	3^e trimestre 2002	Écart %	Neuf mois 2003	Neuf mois 2002	Écart %
Montréal-Dorval	53 034	52 539	0,9 %	147 992	144 239	2,6 %
Montréal-Mirabel	7 629	9 285	(17,8 %)	24 517	25 111	(2,4 %)
Aéroports de Montréal	60 663	61 824	(1,9 %)	172 509	169 350	1,9 %

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal-Dorval et de Montréal-Mirabel, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
 Vice-présidente, Affaires publiques
 Tél. (514) 394-7304

Communiqué

Aéroports de Montréal émet pour 350 M\$ d'obligations afin de financer la suite de l'expansion de Montréal-Dorval

Montréal, 09 octobre 2003 - Aéroports de Montréal a annoncé aujourd'hui qu'elle a émis deux nouvelles séries d'obligations à revenu totalisant un capital de 350 millions de dollars. Le produit net de l'émission sera affecté principalement au financement des programmes d'améliorations aéroportuaires, et notamment de la deuxième phase de l'expansion de l'Aéroport international de Montréal-Dorval.

L'émission réalisée par voie de placement privé auprès d'institutions financières canadiennes comprenait 200 millions de dollars d'obligations de série D portant intérêt à 6,55 % et échéant en 2033 et 150 millions de dollars d'obligations à capital amorti de série E portant intérêt à 6,611 % et échéant en 2033. Le prix a été fixé à 99,83 % pour la série D et à 100,00 % pour la série E.

RBC Dominion valeurs mobilières a agi comme chef de file du syndicat de preneurs fermes, les autres membres étant Financière Banque Nationale, Marchés mondiaux CIBC, Valeurs mobilières Desjardins et Casgrain & Compagnie.

Dominion Bond Rating Service, Standard & Poor's Ratings Service Inc. et Moody's Investors Service, Inc. ont respectivement attribué à ces obligations les cotes A (élevé), A et A2.

Parallèlement à cette émission, Aéroports de Montréal a obtenu de son syndicat bancaire une extension de 65 millions de dollars à sa facilité bancaire, portant à 205 millions de dollars le total des fonds disponibles en vertu de cette facilité.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal-Dorval et de Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Pour de plus amples renseignements sur Aéroports de Montréal et ses activités, consultez notre site WEB à l'adresse Internet www.admtl.com.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Aéroports de Montréal
Tél. (514) 394-7304

Communiqué

Aéroport international de Montréal-Dorval : le changement de nom coïncide avec la métamorphose de l'aérogare

Montréal, 09 septembre 2003 - Aéroports de Montréal a annoncé aujourd'hui la nomination de trois nouveaux membres à son conseil d'administration. Il s'agit des personnes suivantes :

- Me Michèle Gouin, associée, Brouillette Charpentier Fortin;
- M. Jean-Guy Langelier, président et chef de l'exploitation, Caisse centrale Desjardins;
- Mme Madeleine Paquin, présidente et chef de la direction, Logistec Corporation.

De plus, M. Raymond Deschamps, associé principal de Desjardins Deschamps, a vu son mandat renouvelé. M. Deschamps et les trois nouveaux membres ont été désignés par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Aéroports de Montréal tient à remercier les membres sortants Gordon J. Fehr, Normand Guérette et Michel Langlois de leur contribution à l'entreprise, et ce, depuis de nombreuses années.

Le conseil d'administration compte maintenant 14 membres conformément aux nouvelles lettres patentes. Il comptait sept membres seulement auparavant.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Affaires.publiques@admtl.com

Communiqué

Aéroport international de Montréal-Dorval : le changement de nom coïncide avec la métamorphose de l'aérogare

Montréal, 09 septembre 2003 - Aéroports de Montréal a annoncé aujourd'hui la nomination de trois nouveaux membres à son conseil d'administration. Il s'agit des personnes suivantes :

- Me Michèle Gouin, associée, Brouillette Charpentier Fortin;
- M. Jean-Guy Langelier, président et chef de l'exploitation, Caisse centrale Desjardins;
- Mme Madeleine Paquin, présidente et chef de la direction, Logistec Corporation.

De plus, M. Raymond Deschamps, associé principal de Desjardins Deschamps, a vu son mandat renouvelé. M. Deschamps et les trois nouveaux membres ont été désignés par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Aéroports de Montréal tient à remercier les membres sortants Gordon J. Fehr, Normand Guérette et Michel Langlois de leur contribution à l'entreprise, et ce, depuis de nombreuses années.

Le conseil d'administration compte maintenant 14 membres conformément aux nouvelles lettres patentes. Il comptait sept membres seulement auparavant.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Affaires.publiques@admtl.com

Communiqué

Défi 767 : À Dorval, on fait tirer un avion.

Montréal, 05 septembre 2003 - Ce dimanche 7 septembre aura lieu la cinquième édition d'un événement unique au Canada, le **Défi 767**, un concours de tir à la corde d'un aéronef. Près de 30 équipes représentant différents organismes et entreprises seront en compétition. L'activité se déroulera sur le site de l'Aéroport international de Montréal-Dorval et tous les profits générés seront remis aux Jeux olympiques spéciaux du Québec.

Pour une cinquième année consécutive, Aéroports de Montréal et le Poste de quartier 5 du Service de Police de la Ville de Montréal, en collaboration avec Air Canada, organisent cette compétition ouverte au grand public. Cette activité, qui attire quelques milliers de personnes chaque année, a permis d'amasser plus de 100 000 \$ depuis sa création, dont 28 000 \$ l'an dernier, pour les Jeux olympiques spéciaux du Québec.

En plus de la compétition de tir d'aéronef, plusieurs activités pour toute la famille sont prévues au programme. Des jeux gonflables, des kiosques d'exposition, des activités sportives, et des maquilleurs d'enfants seront sur place au cours de la journée de dimanche, de 9 h 30 à 14 h 30. L'accès au site de l'événement se fait par la Transcanadienne (autoroute 40), en prenant la sortie 62 (boulevard Côte-Vertu ouest). Il ne reste qu'à suivre la signalisation pour le Défi 767 vers la base d'Air Canada.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de chacun des partenaires de s'impliquer de façon active auprès des différentes communautés. Le Défi 767 en est une belle démonstration.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Établis au Québec depuis 1981, les Jeux olympiques spéciaux ont pour mission d'enrichir, via le sport, la vie des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Plus de 3 200 athlètes sont inscrits à ce mouvement et ont accès, dans toutes les régions du Québec, à des programmes d'entraînement et de compétitions de qualité, et ce, grâce à la générosité de nos commanditaires et donateurs ainsi qu'au support de près de 1 000 bénévoles. Les JOSQ font partie du mouvement international Special Olympics, qui compte plus d'un million d'athlètes évoluant dans les 26 sports d'été et d'hiver, et ce, dans plus de 150 pays à travers le monde.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Dominique Dubé
Coordonnatrice aux communications et événements spéciaux
Les jeux olympiques spéciaux du Québec
Téléphone : (514) 843-8778

Jacqueline Richard
Affaires publiques
Aéroports de Montréal
Tél. (514) 394-7304

Communiqué

Charles Massicotte nommé vice-président Finances et Administration et chef de la direction financière chez Aéroports de Montréal

Montréal, 02 septembre 2003 - Aéroports de Montréal a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Charles Massicotte à titre de vice-président Finances et Administration et chef de la direction financière de la Société.

M. Massicotte apporte à la Société une solide expérience en matière de gestion et de financement. Depuis les cinq dernières années, il était vice-président Finances de Station Mont-Tremblant, Intrawest, responsable à ce titre de la gestion financière des 13 divisions du groupe. Il a de plus joué un rôle de premier plan dans la planification et le développement du projet de Tremblant ainsi que dans le financement des phases III et IV d'une valeur combinée de plus de 1,3 milliard de dollars. Comme membre du comité exécutif, il est impliqué dans tous les aspects de la gestion de l'entreprise et il est président de l'Association de villégiature de Tremblant regroupant plus de 2 000 membres. Auparavant, il a oeuvré pendant une douzaine d'années chez Price waterhouse, notamment comme vice-président Services conseils financiers.

M. Massicotte est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'Institut canadien des comptables agréés.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
 Vice-présidente, Affaires publiques
 Aéroports de Montréal
 Tél. (514) 394-7304

Communiqué

Aéroports de Montréal publie ses résultats du deuxième trimestre :

- **Hausse des coûts d'exploitation conforme aux prévisions**
- **Revenus affectés par les événements**

Montréal, 07 août 2003 - Aéroports de Montréal a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2003. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic passagers et les mouvements aériens aux Aéroports internationaux de Montréal-Dorval et de Montréal-Mirabel.

Faits saillants

Au cours du dernier trimestre, Aéroports de Montréal a poursuivi la réalisation du programme d'expansion de l'Aéroport international de Montréal-Dorval. La Société a d'ailleurs procédé à l'ouverture de 36 nouveaux comptoirs d'enregistrement aménagés dans une toute nouvelle section d'aérogare située dans la partie nord du bâtiment central. Outre ces espaces d'enregistrement, la nouvelle section d'aérogare totalisant 12 300 mètres carrés comprend deux salles d'embarquement, une salle de traitement des bagages ainsi qu'une aire commerciale abritant six boutiques qui ouvriront progressivement au cours de l'été.

Les investissements de la Société ont totalisé 61,3 M\$ pour le trimestre et 88,9 M\$ pour la période de six mois. De ce dernier montant, 81,7 M\$ sont attribuables au projet d'expansion de Montréal-Dorval. Les sources de fonds utilisées pour ces investissements ont été les frais d'améliorations aéroportuaires ou FAA (11,6 M\$ pour le trimestre et 23,7M\$ pour les six mois), les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires (1,9 M\$ pour le trimestre et 7,6M\$ pour les six mois) ainsi que la dette (47,8 M\$ pour le trimestre et 57,6 M\$ pour les six mois).

Les flux de trésorerie provenant des FAA et des activités aéroportuaires avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement ont atteint 13,5 M\$ pour le trimestre et 31,3 M\$ pour le semestre, ce qui représente une diminution de 6,8 M\$ et de 6,5 M\$ respectivement, par rapport aux périodes correspondantes en 2002. Ces flux de trésorerie sont entièrement réinvestis dans des projets d'amélioration des infrastructures aéroportuaires.

« La performance de la Société au cours du deuxième trimestre a subi les contrecoups de la guerre d'Irak et de la crise du SRAS, nos revenus commerciaux et de FAA n'ayant pas augmenté comme prévu. D'autre part, la progression de nos dépenses d'exploitation, en grande partie reliée à l'ouverture de la nouvelle jetée transfrontalière, est conforme à nos prévisions budgétaires », d'expliquer M. James Cherry, président-directeur général d'Aéroports de Montréal.

Résultats financiers

La Société a réalisé, au cours du trimestre en revue, des revenus consolidés de 48,8 M\$ soit une augmentation de 0,6 M\$ par rapport à la même période en 2002. Les revenus cumulés au 30 juin 2003 ont progressé de 4,7 M\$ en hausse de 5,0 % par rapport au premier semestre de 2002.

Les charges d'exploitation contrôlables ont atteint 27,6 M\$ pour le trimestre, en hausse de 4,8 M\$ par rapport à la même période en 2002. Cette hausse reflète la croissance des coûts de sûreté et des primes d'assurances ainsi que l'augmentation des paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités liée à l'ouverture de la jetée transfrontalière en avril dernier. Pour le semestre

terminé le 30 juin 2003, les charges d'exploitation ont augmenté de 11,4 %, passant de 50,0 M\$ en 2002 à 55,7 M\$ en 2003, tout en étant conformes aux prévisions budgétaires.

Les frais généraux se sont élevés à 15,3 M\$ pour le deuxième trimestre, une hausse de 4,6 M\$ par rapport au même trimestre en 2002. L'augmentation de la dépense d'amortissement des immobilisations, entièrement prévue au budget 2003, représente à elle seule 3,9 M\$ et celle-ci est attribuable en quasi totalité à la mise en service de la nouvelle jetée transfrontalière. Pour le semestre terminé le 30 juin 2003, les frais généraux ont augmenté de 24,5 %, passant de 22,0 M\$ en 2002 à 27,4 M\$ en 2003.

Les intérêts sur les obligations à long terme se sont élevés à 6,0 M\$ pour le trimestre en revue, en hausse de 1,4 M\$ par rapport à la même période en 2002. Pour le semestre, les intérêts sur les obligations à long terme se sont établis à 9,4 M\$ comparativement à 4,6 M\$ pour la période comparable en 2002.

Le trimestre en revue s'est ainsi soldé par une légère perte de 0,2 M\$ comparativement à un excédent des revenus sur les charges de 10,2 M\$ à la période correspondante de 2002. Pour le semestre, l'excédent des revenus sur les charges s'est chiffré à 6,2 M\$ une diminution de 11,2 M\$ par rapport à la même période l'an dernier.

Éventualités

Le 1er avril dernier, Air Canada déposait une demande de protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. De l'avis de la direction, les répercussions financières de cet événement sont, à ce jour, indéterminables et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres de la Société au 30 juin 2003. Les créances dues par Air Canada à ADM totalisaient alors 6,1 M\$.

Comme annoncé précédemment, la Société en a appelé, le 26 juillet 2002, du jugement de la Cour supérieure du Québec dans l'affaire l'opposant au Château de l'Aéroport Mirabel inc. L'appel fut entendu au début juillet et un jugement devrait être rendu dans ce dossier à l'automne prochain. L'issue et les répercussions financières de cette affaire étant indéterminables à ce jour, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres de la Société au 30 juin 2003.

Suit un sommaire des principales données financières pour le deuxième trimestre 2003 ainsi que pour la période de six mois terminée le 30 juin 2003.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre 2003			Cumulés au 30 juin 2003		
	2003	2002	Écart	2003	2002	Écart
Revenus	48,8 \$	48,2 \$	1,2 %	98,7 \$	94,0 \$	5,0 %
Charges d'exploitation	27,6 \$	22,8 \$	21,1 %	55,7 \$	50,0 \$	11,4 %
Frais généraux	15,3 \$	10,7 \$	43,0 %	27,4 \$	22,0 \$	24,5 %
Intérêts sur les obligations à long terme	6,0 \$	4,6 \$	30,4 %	9,4 \$	4,6 \$	104,3 %
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(0,2) \$	10,2 \$	(101,9 %)	6,2 \$	17,4 \$	(64,4 %)

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

13,5 20,3 (33,5) **31,3** 37,8 (17,2)
\$ \$ (%) \$ \$ (%)

Trafic passagers

Au cours du deuxième trimestre 2003, le trafic passagers aux Aéroports de Montréal a connu une diminution de 4,8 % par rapport à la même période l'an dernier, diminution essentiellement attribuable à la guerre d'Irak et à la crise du SRAS. Pour les six premiers mois de l'année, le trafic passagers à Montréal-Dorval et à Montréal-Mirabel a atteint 4,25 millions, en hausse de 0,5 % par rapport à la période correspondante l'an dernier.

Aéroports de Montréal			
	2003	2002	Variation
Janvier	722 912	654 221	10,5 %
Février	714 390	669 511	6,7 %
Mars	746 047	734 549	1,6 %
1er trimestre	2 183 349	2 058 281	6,1 %
Avril	623 088	671 183	(7,2 %)
Mai	676 293	722 357	(6,4 %)
Juin	764 523	774 094	(1,2 %)
2e trimestre	2 063 904	2 167 634	(4,8 %)
Total au 30 juin	4 247 253	4 225 915	0,5 %

Source : Aéroports de Montréal, résultats préliminaires.

Mouvements aériens

Les mouvements aériens aux Aéroports de Montréal ont diminué de 0,7 % au cours du deuxième trimestre 2003, en raison de la baisse du trafic passagers. Pour les six mois terminés le 30 juin, le nombre de mouvements a augmenté de 4 % dans l'ensemble, pour atteindre 111 846.

Tableau - mouvements aériens

	2e trimestre 2003	2e trimestre 2002	Écart %	Six mois 2003	Six mois 2002	Écart %
Montréal-Dorval	49 293	49 920	(-1,3 %)	94 958	91 700	3,6 %
Montréal-Mirabel	8 513	8 276	2,9 %	16 888	15 826	6,7 %
Aéroports de Montréal	57 806	58 196	(-0,7 %)	111 846	107 526	4,0 %

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu

Vice-présidente, Affaires publiques

Tél. (514) 394-7304

Communiqué

Encore du nouveau à Montréal-Dorval : 36 comptoirs d'enregistrement et 2 000 chariots à bagages

Montréal, 07 juillet 2003 - Aéroports de Montréal a fait savoir aujourd'hui que 36 nouveaux comptoirs d'enregistrement sont maintenant ouverts au public voyageur à l'Aéroport international de Montréal-Dorval. Aménagés dans une toute nouvelle section d'aérogare située dans la partie nord du bâtiment central, ces nouveaux espaces d'enregistrement permettront d'améliorer le flux de passagers au niveau des départs, particulièrement aux heures de pointe.

Les passagers au départ et à l'arrivée apprécieront également les quelque 2 000 chariots à bagages flambant neufs qui viennent d'être déployés à l'intérieur de l'aérogare et dans les stationnements. Ces nouveaux chariots se distinguent de leurs prédécesseurs par leur plus grande capacité, leur meilleure manoeuvrabilité et leur fonctionnement tout à fait silencieux. Comme par le passé, ces nouveaux chariots sont mis gracieusement à la disposition des voyageurs.

Outre les espaces d'enregistrement, la nouvelle section d'aérogare totalisant 12 300 mètres carrés comprend également deux salles d'embarquement (éventuellement trois), une salle de traitement des bagages ainsi qu'une aire commerciale abritant six boutiques qui ouvriront progressivement au cours de l'été.

La nouvelle section d'aérogare est construite dans le cadre de la phase 1 du programme d'agrandissement et de modernisation de Montréal-Dorval. Rappelons qu'une nouvelle jetée transfrontalière, premier élément du « nouveau » Montréal-Dorval à avoir été livré, est en service depuis le 31 mars dernier.

Par ailleurs, Aéroports de Montréal a annoncé récemment l'ouverture d'un nouveau parc de stationnement économique de 1 000 places, situé à quelques minutes de navette de l'aérogare. De même, le service de voiturier a été réaménagé et agrandi. Au total, 7 000 places et six différentes options de stationnement sont disponibles à Montréal-Dorval.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source: Christiane Beaulieu
 Vice-présidente, Affaires publiques

Communiqué

United Express inaugure un nouveau service entre Montréal-Dorval et Washington Dulles

Montréal, 02 juillet 2003 - United Airlines et Aéroports de Montréal ont annoncé aujourd'hui que United Express, partenaire régional de United Airlines, offrira un nouveau service sans escale, trois fois par jour, entre l'Aéroport international de Montréal-Dorval et l'aéroport international Washington Dulles à compter du 6 juillet 2003.

L'horaire des vols* sera établi comme suit:

Départ de Montréal	Arrivée à Washington	Départ de Washington	Arrivée à Montréal
10h15	11h50	12h30	14h05
14h35	16h10	16h50	18h25
18h55	20h30	21h15	22h50

*Sujet à changement sans préavis

Ces vols procureront un accès privilégié au réseau mondial de United Airlines, puisque l'aéroport international Washington Dulles est une importante plaque tournante offrant des correspondances vers l'Europe, l'Amérique latine et de nombreuses destinations partout en Amérique du Nord. Le nouveau service complétera les deux vols quotidiens sans escale opérés par Air Canada. À noter que tous les vols canadiens de United sont opérés en partage de code avec Air Canada, membre de Star Alliance®, permettant aux clients d'amasser ou d'utiliser leurs milles Aéroplan.

Le service sera assuré par des avions régionaux CRJ de Bombardier, réputés pour leur souplesse, leur confort et leur rapidité. Chaque appareil peut accueillir 50 passagers assis deux par deux, avec un choix de places côté hublot ou côté allée et sans places centrales. L'appareil peut atteindre des vitesses de croisière de 530 milles à l'heure à une altitude maximale de 41 000 pieds, en plus d'être reconnu comme l'un des jets commerciaux les plus silencieux qui soient.

L'Aéroport international de Montréal-Dorval compte plus de 200 départs quotidiens réguliers et quelque 110 destinations desservies sans escale, dont 25 aux États-Unis.

Renseignements:

www.admtl.com

<http://www.united.ca>

Communiqué

Aéroports de Montréal lance deux nouveaux services de stationnement à Dorval, en partenariat avec Aéroplan et CAA-Québec

Montréal, 01 juillet 2003 - En partenariat avec Aéroplan et CAA-Québec, Aéroports de Montréal a lancé aujourd'hui deux nouveaux services de stationnement à l'Aéroport international de Montréal-Dorval, ECONOPARC^{Mc} et VALETPARC^{Mc}, conçus pour améliorer le service à la clientèle et répondre à l'augmentation prévue de la demande.

Le nouveau service ECONOPARC se démarque par ses tarifs de lancement très économiques, soit 7 \$ par jour ou 42 \$ par semaine, toutes taxes comprises. D'une capacité de 1000 places, le nouveau parc de stationnement est situé près du stationnement longue durée existant et, comme ce dernier, il est relié à l'aérogare par un service de navette aux dix minutes.

VALETPARC est le nouveau service de voiturier amélioré, qui comprendra sous peu un service de pré-enregistrement. Grâce à une aire d'accueil agrandie, VALETPARC pourra en outre accueillir un plus grand nombre de clients à la fois, plus rapidement. Le tarif demeure inchangé à 11 \$ de base plus 15 \$ par jour, toutes taxes comprises.

« Avec ces deux nouveaux services, les usagers de l'aéroport Montréal-Dorval ont maintenant le choix parmi six produits de stationnement différents, qui conviennent à tous les besoins et à toutes les bourses, » a déclaré Sophie Hennion, vice-présidente Marketing et Développement aérien.

« Nous sommes aussi heureux de nous associer à Aéroplan et à CAA-Québec comme partenaires privilégiés de notre programme de fidélisation, de poursuivre Mme Hennion. Cela nous permet de continuer à proposer à notre clientèle la meilleure offre à proximité de l'aéroport ».

Les détenteurs de la carte Aéroplan ont droit à 250 milles Aéroplan lorsqu'ils utilisent le service ECONOPARC ou VALETPARC. De plus, grâce au programme Privilèges à la carte^{MP} de CAA-Québec, les utilisateurs d'ECONOPARC peuvent bénéficier d'un rabais de 10 %. À noter que les deux offres ne peuvent être jumelées.

Fait à souligner, le système de paiement automatisé a été modifié expressément pour permettre aux clients de bénéficier automatiquement du rabais ou des milles Aéroplan auxquels ils ont droit. Aucune formalité à remplir : il suffit d'insérer sa carte Aéroplan ou sa carte de membre CAA-Québec dans la borne ou la caisse de paiement selon les instructions affichées.

Outre ECONOPARC et VALETPARC, Aéroports de Montréal offre quatre autres produits de stationnement à Montréal-Dorval : courte durée, étagé, extérieur et longue durée. On dénombre actuellement un total de 7 000 places de stationnement à l'aéroport. Pour en savoir plus long sur les services de stationnement disponibles à Montréal-Dorval, ainsi que sur les conditions applicables, consulter le site www.admtl.com.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source: Christiane Beaulieu ou Jacqueline Richard

Communiqué

En matière d'environnement, Aéroports de Montréal fait preuve de génie

Montréal, 02 juin 2003 - Aéroports de Montréal (ADM) profitera de la Semaine canadienne de l'environnement du 2 au 6 juin 2003, pour sensibiliser le public sur les compétences en matière de génie environnemental développées chez ADM. Elle le fera à partir de six initiatives et innovations environnementales mises de l'avant lors de la construction de la nouvelle jetée transfrontalière.

Les passerelles d'embarquement

Règle générale, près de dix véhicules s'affairent autour des avions stationnés autour de la jetée transfrontalière. En fait, ces véhicules émettent 1541 tonnes de monoxyde de carbone (CO) par an, soit environ 53% des émissions totales de CO à l'aéroport. Pour les réduire, ADM a intégré aux 17 nouvelles passerelles des équipements de climatisation et d'approvisionnement en électricité dédiés aux avions, éliminant ainsi l'utilisation de véhicules de soutien polluants. Ainsi, pour un cycle quotidien d'un B-747, cette mesure peut réduire l'émission de CO de deux tonnes par année. Multipliée à l'ensemble du trafic de la nouvelle jetée, la diminution est significative.

La nouvelle centrale thermique

La nouvelle centrale thermique située à proximité de la jetée transfrontalière constitue un modèle en matière d'efficacité énergétique. En effet, les concepts innovateurs intégrés à la centrale, ont déjà permis une réduction de plus de 50% de la consommation d'énergie de l'aéroport. Ces concepts ont valu à ADM deux reconnaissances importantes : un prix Energia de l'Association québécoise de la maîtrise de l'énergie et le Mercure - efficacité énergétique de la Chambre de commerce du Québec.

Récupération de matériaux

Quelque 500 000 tonnes de matériaux ont été récupérées lors des travaux de rénovation des pistes et du tablier autour de la nouvelle jetée. Cela équivaut à quelque 25 000 voyages de camion. Les matériaux ainsi récupérés, tels que béton et asphalte, sont réutilisés pour la réfection de chaussées aéroportuaires ainsi que comme remblais autour des fondations des nouveaux bâtiments.

Décontamination des sols

Héritée de pratiques passées, la contamination des sols sur le site de la jetée transfrontalière a fait l'objet d'une attention quotidienne tout au long de la construction. Plus de 58 000 tonnes de sol contaminé ont été excavés et traités en conformité avec les normes en vigueur.

Un nouveau pipe-line

La construction de la jetée a nécessité la reconstruction d'une partie importante du pipeline où transite 1 million de litres de carburant quotidiennement. Ces travaux ont été réalisés en tenant compte des plus hauts standards de prévention de fuites.

Un drainage repensé du tablier

La localisation des regards d'égout a été planifiée de façon à maximiser la performance des interventions d'urgence. En effet, les regards ont été localisés à distance des points de ravitaillement des avions afin d'éviter que tout déversement n'atteigne les cours d'eau.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège

social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques

Communiqué

Aéroports de Montréal poursuit avec détermination la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques

Montréal, 08 mai 2003 - Lors de son assemblée annuelle publique tenue aujourd'hui, Aéroports de Montréal a fait état des initiatives majeures réalisées au cours de la dernière année dans le cadre de sa stratégie à long terme.

« Nous sommes bien positionnés pour réussir dans nos trois secteurs d'activités principaux – le transport passagers, le fret aérien et le développement industriel –, et nous voulons développer nos deux plates-formes à leur plein potentiel », ont rappelé MM. Pierre Martin et James Cherry, respectivement président du Conseil et président-directeur général.

« Pour y arriver, nous continuerons de développer nos deux plates-formes en misant sur leurs atouts distinctifs. Montréal-Dorval se spécialisera dans le transport passagers et Montréal-Mirabel, dans le fret aérien tout-cargo, le développement industriel ainsi que l'aviation d'affaires au soutien du développement de la région des Laurentides. »

En 2002, Aéroports de Montréal a poursuivi la réalisation du programme d'agrandissement et de modernisation de l'Aéroport international de Montréal-Dorval dans le respect du budget et de l'échéancier. La nouvelle jetée transfrontalière a été mise en service le 1er avril dernier, comme prévu, et l'agrandissement nord-est du bâtiment central de l'aérogare sera livré en juin. Les travaux de la phase II, qui portent principalement sur la construction d'un nouveau centre des arrivées internationales et d'une nouvelle jetée internationale, ont également été entrepris.

« L'objectif est de faire de Montréal-Dorval une plaque tournante du transport passagers international/transfrontalier/domestique à la fois efficace et conviviale. De plus, nous devons nous assurer que Montréal-Dorval puisse continuer d'attirer les transporteurs aériens avec des coûts d'opération parmi les plus bas en Amérique du Nord. »

Des modifications ont été apportées au programme de travaux afin d'assurer l'intégration harmonieuse des vols nolisés; en particulier, certains éléments liés au secteur international ont été devancés. Les préparatifs vont d'ailleurs bon train en vue du regroupement de tous les vols passagers à Montréal-Dorval, et Air Transat a convenu d'y déménager ses opérations à l'automne 2004.

Aéroports de Montréal a créé une vice-présidence Fret aérien et Développement industriel pour assurer la croissance de ces deux secteurs, particulièrement à Montréal-Mirabel. Un appel de manifestations d'intérêt sera lancé à l'échelle internationale afin de trouver une nouvelle vocation pour l'aérogare, les stationnements et l'hôtel.

Pour aider au financement de ses programmes d'immobilisations, Aéroports de Montréal a mobilisé un total de 590 M\$ sur les marchés des capitaux, y compris 450 M\$ d'obligations à long terme et une facilité de crédit de 140 M\$, à des conditions avantageuses. Une seconde émission d'obligations est envisagée pour la fin de 2003 ou le début de 2004.

Perspectives 2003

Le trafic passagers pourrait connaître une diminution en 2003 en raison de facteurs tels que la guerre d'Irak, l'épidémie de pneumonie atypique et la rationalisation de l'industrie du transport aérien; par contre, la vigueur de l'économie montréalaise et la force du marché origine-destination devraient en contrebalancer les effets. De plus, la réorganisation d'Air Canada

pourrait favoriser le développement de l'aéroport Montréal-Dorval comme plaque tournante en raison de ses coûts d'opération qui se situent parmi le plus bas en Amérique du Nord.

Aéroports de Montréal a budgété des investissements totaux de 230 M\$ dans ses installations aéroportuaires pour l'année en cours mais dispose d'une marge de manœuvre pour réduire le programme de travaux ou en reporter certains éléments, s'il y a lieu. Quoi qu'il arrive, cependant, la phase II du programme d'expansion ne sera pas touchée.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Aéroports de Montréal
affaires.publiques@admtl.com

Communiqué

La sûreté aéroportuaire d'Aéroports de Montréal reçoit l'accréditation CALEA®, attestant l'excellence de sa gestion

Montréal, 10 avril 2003 - Aéroports de Montréal est fière d'annoncer que son service d'application de la loi, la Sûreté aéroportuaire, est maintenant accrédité par la Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies (CALEA®), devenant ainsi le premier service aéroportuaire au Canada et le septième en Amérique du Nord à détenir une telle accréditation. La remise officielle du certificat d'accréditation a eu lieu aujourd'hui en marge des cérémonies d'inauguration de la nouvelle jetée transfrontalière de l'Aéroport international de Montréal-Dorval.

CALEA® est un organisme d'accréditation indépendant, spécialisé dans le domaine de la gestion de l'application de la loi. Son programme d'accréditation, entièrement volontaire, est comparable à ISO 14 001, par exemple, pour la gestion environnementale. Les services désireux de se qualifier doivent se soumettre à un processus rigoureux visant à se conformer à un ensemble de normes couvrant diverses facettes de la gestion opérationnelle et administrative d'un service d'application de la loi.

" Le fait que notre Sûreté aéroportuaire ait obtenu la certification CALEA® témoigne de l'importance que nous accordons à la sûreté et à la sécurité dans nos aéroports, a déclaré M. James Cherry, président-directeur général d'Aéroports de Montréal. Non seulement nous appliquons rigoureusement les directives de Transports Canada à cet effet et que nous coopérons pleinement avec la nouvelle Administration canadienne la sûreté du transport aérien, mais notre Sûreté aéroportuaire se démarque également par son adhésion à un processus de recherche continue d'excellence. "

La Sûreté aéroportuaire, qui compte un total de 175 cadres, constables et agents de sécurité, a été créée en 1998 pour prendre le relais de la Gendarmerie Royale du Canada, qui assurait alors le maintien de la paix et de l'ordre dans les aéroports. Les constables sont les premiers intervenants en matière d'application de la loi et de protection du public; ils sont assistés par des agents de sécurité qui contrôlent les accès aux zones réglementées et dirigent la circulation tant du côté ville que du côté air. La Sûreté aéroportuaire possède en outre sa propre unité canine spécialisée dans la détection d'explosifs.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
 Vice-présidente, Affaires publiques
 Aéroports de Montréal

Communiqué

Aéroports de Montréal inaugure jetée transfrontalière de Montréal-Dorval

Montréal, 10 avril 2003 - Aéroports de Montréal a procédé aujourd'hui à l'inauguration officielle de la nouvelle jetée transfrontalière de l'Aéroport international de Montréal-Dorval, qui accueille dorénavant tous les vols réguliers entre Montréal et les États-Unis. Il s'agit du premier élément du "nouveau" Montréal-Dorval à être construit et mis en service.

MM. Pierre Martin et James Cherry, respectivement président du Conseil et président-directeur général d'Aéroports de Montréal, étaient les hôtes de la cérémonie qui a réuni plus de 200 dignitaires et invités de marque issus des trois paliers de gouvernement, de l'industrie de l'aviation et du milieu des affaires.

La jetée transfrontalière a été construite dans le cadre de la phase I du programme d'agrandissement et de modernisation de Montréal-Dorval, dotée d'un budget total de 250 millions de dollars. Quelque 150 professionnels, 85 entrepreneurs ou fournisseurs et jusqu'à 600 travailleurs par jour ont participé à la réalisation de ce projet dans le respect du budget et l'échéancier.

Longue de 420 mètres et d'une largeur variant de 18 mètres à 28 mètres, la nouvelle jetée comprend 17 portes d'embarquement conçues pour recevoir tous les différents types d'appareils utilisés sur les 25 destinations desservies. D'une architecture contemporaine privilégiant l'acier et le verre, la jetée se démarque par sa volumétrie généreuse, son abondance de lumière naturelle, ainsi que par sa grande fonctionnalité.

Le président du Conseil d'Aéroports de Montréal a déclaré : " Lancé en 2000, le programme d'agrandissement et de modernisation de Montréal-Dorval vise à faire de cet aéroport une plaque tournante efficace, conviviale et économique pour le transport passagers domestique, transfrontalier et international.

" Le plan d'ensemble du nouveau Montréal-Dorval, de continuer M. Martin, a fait l'objet de consultations très étroites avec nos partenaires transporteurs et, en particulier, avec Air Canada qui représente quelque 60 % de notre achalandage. Nous sommes conscients des contraintes très exigeantes à l'intérieur desquelles les transporteurs doivent assurer leurs services et nous voulons des installations aéroportuaires dont les coûts d'opération sont le plus bas possible. "

Outre la jetée transfrontalière, la phase I du programme comprend également l'agrandissement nord-est du corps central de l'aérogare, qui ajoutera 36 comptoirs d'enregistrement, des nouvelles salles d'embarquement pour vols intérieurs et internationaux, une nouvelle salle de tri des bagages, ainsi qu'une aire commerciale additionnelle contiguë à la Rue Montréal. La mise en service de ces installations est prévue pour l'été prochain.

La phase II du programme vise, quant à elle, un nouveau complexe des arrivées internationales et transfrontalières ainsi qu'une nouvelle jetée internationale comprenant 10 portes d'embarquement pour gros-porteurs. Ces deux composantes majeures, qui formeront un ensemble cohérent avec la nouvelle jetée transfrontalière, seront mises en service respectivement en 2004 et en 2005.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège

social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques
Aéroports de Montréal

Communiqué

Aéroports de Montréal termine l'année en bonne situation financière

Montréal, 11 mars 2003 - Aéroports de Montréal a annoncé aujourd'hui ses résultats d'exploitation consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic passagers et les mouvements aériens aux aéroports internationaux de Montréal-Dorval et de Montréal-Mirabel.

Faits saillants

Au cours de 2002, la Société a poursuivi la réalisation du programme d'expansion de l'Aéroport international de Montréal-Dorval, dont les premiers éléments entreront en service en 2003. Au 31 décembre, la phase I était complétée à environ 80 %. La nouvelle jetée transfrontalière ouvrira ses portes en avril prochain, tel que prévu, tandis que l'agrandissement nord-est du corps central de l'aérogare sera terminé en juillet. De plus, les travaux de la phase II, comprenant l'ajout d'installations de traitement à l'arrivée ainsi qu'une nouvelle jetée internationale, ont été amorcés vers la fin de l'année 2002.

Les investissements de la Société ont totalisé près de 160 millions \$ en 2002, versus 80 millions \$ en 2001. À lui seul, le projet d'expansion de Montréal-Dorval a nécessité des investissements de 136 millions \$ au cours de la dernière année. Les sources de fonds utilisées pour les investissements dans les aéroports ont été les frais d'améliorations aéroportuaires ou FAA (50,2 millions \$), les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires (22,2 millions \$) ainsi que la dette à long terme (87,6 millions \$).

D'autre part, les flux de trésorerie provenant des FAA et des activités aéroportuaires avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement ont atteint 72,4 millions \$ en 2002, soit une hausse de 12,8 millions \$ ou 21,5 % par rapport à la même période en 2001. Ces flux de trésorerie sont entièrement réinvestis dans les différents programmes d'immobilisations de l'entreprise.

« Aéroports de Montréal est heureuse d'avoir réussi à générer un total de 72,4 millions \$ de flux de trésorerie pour le financement de ses importants projets d'investissement, a déclaré M. James Cherry, président-directeur général. De plus, les mesures prises dans la foulée des événements du 11 septembre 2001 ont porté fruits, puisque nos charges contrôlables ont substantiellement diminué. »

Résultats financiers

Les revenus consolidés se sont élevés à 197,3 millions \$ en 2002, une augmentation de 14,9 millions \$ ou 8,2 % par rapport à 2001. À l'exception des revenus provenant des activités aéronautiques, toutes les autres catégories de revenus, en particulier les revenus provenant de la perception des FAA et les revenus d'intérêts, sont en augmentation par rapport à l'année dernière.

Les charges d'exploitation ont atteint 105,0 millions \$ pour l'exercice en revue, en baisse de 13,4 millions \$ ou 11,3 % par rapport à 2001. Cette baisse reflète la diminution des frais financiers sur les emprunts à court terme, qui ont fait l'objet d'un refinancement à long terme au deuxième trimestre, ainsi que la compression générale des dépenses contrôlables tout au long de l'année, qui a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts de sûreté et d'assurance consécutive aux événements du 11 septembre 2001.

Les frais généraux se sont chiffrés à 50,9 millions \$ pour l'exercice 2002, en baisse de 4,4 millions \$ ou 8,0 % par rapport à 2001.

Les intérêts sur les obligations à long terme se sont élevés à 14,2 millions \$ en 2002. Cette nouvelle rubrique fait suite à l'émission de 450 millions \$ d'obligations en avril 2002. Cette émission d'obligations ayant été sur-souscrite de beaucoup, la Société a décidé de devancer une partie de son programme de financement afin de bénéficier des conditions favorables offertes. Au 31 décembre 2002, la Société disposait de 77,9 millions \$ d'encaisse et de placements temporaires, en plus d'une facilité de crédit, non utilisée à ce jour, de 140 millions \$.

Aucune quote-part dans les résultats de sociétés affiliées et aucune charge d'impôts futurs n'ont été comptabilisées pour l'année 2002 (7,3 millions \$ en 2001), suite à l'avis d'expropriation reçu à la fin de 2001 de la part des autorités hongroises relativement aux investissements d'Aéroports de Montréal dans ces sociétés affiliées.

Aéroports de Montréal a réalisé, au cours de l'exercice, un excédent des revenus sur les charges de 27,2 millions \$, représentant une hausse de 11,2 millions \$ ou 70,4 % par rapport à 2001.

Éventualité

Comme annoncé précédemment, la Société en a appelé, le 26 juillet dernier, du jugement de la Cour supérieure du Québec dans l'affaire l'opposant au Château de l'Aéroport Mirabel inc. L'issue et les répercussions financières de cette affaire étant indéterminables à ce jour, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres de la Société.

Faits saillants financiers :

Pour l'exercice terminé le 31 décembre			
(en millions de dollars)	2002	2001	Écart (%)
Revenus	197,3	182,4	8,2
Charges d'exploitation	105,0	118,4	-11,3
Frais généraux	50,9	55,3	-8,0
Intérêts sur les obligations à long terme	14,2	-	N/A
Quote-part dans les résultats de sociétés affiliées et charge d'impôts futurs	-	7,3	N/A
Excédent des revenus sur les charges	27,2	16,0	70,4
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	72,4	59,6	21,5

Trafic passagers

Au cours de 2002, le trafic passagers aux Aéroports de Montréal a connu une diminution de 7,7 % par rapport à l'an dernier, conséquence des événements du 11 septembre 2001. Au quatrième trimestre, on a observé une hausse de 8,4 %, signe que le rattrapage est bel et bien commencé. Montréal-Mirabel, qui a été particulièrement affecté par la faillite d'un transporteur majeur à la fin de 2001, affiche un recul de 27,8 % pour l'année 2002, tandis que Montréal-Dorval a vu son trafic passagers chuter de 4,3 %.

Tableau - trafic passagers

Aéroports de Montréal			
	2002	2001	Variation
Janvier	654 221	821 039	-20,3 %
Février	669 511	814 621	-17,8 %
Mars	734 549	899 981	-18,4 %
1^{er} trimestre	2 058 280	2 535 640	-18,8 %
Avril	671 183	817 963	-17,9 %
Mai	722 357	815 881	-11,5 %
Juin	774 094	876 175	-11,7 %
2^e trimestre	2 167 634	2 510 019	-13,6 %
Juillet	860 564	952 533	-9,7 %
Août	887 874	976 540	-9,1 %
Septembre	779 493	672 424	15,9 %
3^e trimestre	2 527 931	2 601 497	-2,8 %
Octobre	757 152	683 757	10,7 %
Novembre	617 944	579 875	6,6 %
Décembre	678 048	630 367	7,6 %
4^e trimestre	2 053 144	1 894 000	8,4 %
Année complète	8 806 990	9 541 156	-7,7 %

Source : Aéroports de Montréal, résultats préliminaires

Mouvements aériens

Les mouvements aériens aux Aéroports de Montréal ont diminué de 3,0 % au cours de l'exercice 2002. L'aéroport de Montréal-Dorval a vu le nombre de ses mouvements aériens baisser de 2,0 %, tandis que la diminution a été de 8,3 % à Montréal-Mirabel.

Tableau - mouvements aériens

	2002	2001	Écart %
Montréal-Dorval	192 304	196 248	-2,0 %
Montréal-Mirabel	33 190	36 207	-8,3 %
Aéroports de Montréal	225 494	232 455	-3,0 %

Source : Aéroports de Montréal, résultats préliminaires

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : Christiane Beaulieu
Vice-présidente, Affaires publiques

Courriel : affaires.publiques@admtl.com

Communiqué

Aéroports de Montréal accueillera United Express avec un nouveau service sans escale sur Chicago trois fois par jour

Montréal, 27 février 2003 - United Airlines et Aéroports de Montréal ont annoncé aujourd'hui que United Express, partenaire régional de United Airlines, offrira un nouveau service sans escale entre Montréal et Chicago à compter du 6 avril 2003. Ce nouveau service permettra un accès direct au Midwest des États-Unis.

« Montréal est la troisième nouvelle destination canadienne à s'ajouter au réseau United au cours des derniers douze mois, devenant ainsi la cinquième ville canadienne desservie par notre partenaire United Express », a déclaré M. Richard Carret, directeur général des ventes pour le Canada chez United. « Ces nouveaux vols sur Chicago amélioreront la liaison avec l'aéroport international O'Hare, la plus importante plaque tournante de United, et offriront aux voyageurs d'affaires et aux touristes des possibilités accrues en termes de correspondance. »

« Nous sommes très heureux d'accueillir United Express qui rejoindra la quarantaine de transporteurs passagers déjà actifs à Montréal-Dorval et qui deviendra avec Air Canada et Austrian Airlines le troisième membre du groupe Star Alliance à y opérer des vols », a déclaré M. James Cherry, président directeur général de Aéroports de Montréal. « Ce nouveau service sera sûrement apprécié car il renforcera la liaison avec l'aéroport O'Hare, l'un des plus achalandés au monde. »

L'horaire des vols sera établi comme suit:

Départ de Montréal	Arrivée à Chicago	Départ de Montréal	Départ de Montréal
6h00	7h19	7h00	10h03
12h25	13h44	15h45	18h48
19h18	20h35	20h55	23h58

*Sujet à changement sans préavis

Le nouveau service complétera les quatre vols quotidiens sans escale opérés par Air Canada et ouvrira à la clientèle tout le réseau mondial de United. Tous les vols canadiens de United sont opérés en partage de code avec Air Canada (membre de Star Alliance), permettant aux clients d'amasser ou d'utiliser leurs milles Aéroplan. United et United Express offrent plus de 584 vols quotidiens au départ de Chicago, desservant quelque 118 destinations sans escale partout en Amérique du Nord.

Le service sera assuré par des avions régionaux CRJ de Bombardier, réputés pour leur souplesse, leur confort et leur rapidité. Chaque appareil peut accueillir 50 passagers assis deux par deux, avec un choix de places côté hublot ou côté allée et sans places centrales. L'appareil peut atteindre des vitesses de croisière de 530 milles à l'heure à une altitude maximale de 41 000 pieds, en plus d'être reconnu comme l'un des jets commerciaux les plus silencieux qui soient.

L'Aéroport international de Montréal-Dorval compte plus de 200 départs quotidiens réguliers et quelque 110 destinations desservies sans escale, dont 25 aux États-Unis. Le vol inaugural de United Express sur Chicago coïncidera, à quelques jours près, avec l'ouverture de la nouvelle jetée transfrontalière de l'aéroport.

Renseignements: affaires.publiques@admtl.com

Communiqué

Nouvelle compagnie aérienne à l'aéroport international de Montréal-Dorval

Montréal, 12 février 2003 - Aéroports de Montréal est fière d'accueillir la compagnie WestJet à l'Aéroport international de Montréal-Dorval. En effet, WestJet annonce aujourd'hui l'ajout de la liaison Calgary - Montréal à son service à compter du 24 avril 2003. La compagnie WestJet basée à Calgary dessert déjà 23 villes canadiennes.

Ce service journalier, sans escale, sera offert en Boeing 737. Aussi, à compter du 21 juillet 2003, la compagnie ajoutera trois vols par jour à destination de Hamilton et 2 vols durant les fins de semaine. De plus, durant l'été, la compagnie ajoutera un vol vers Vancouver à tous les jours.

James C. Cherry, président et directeur général d'Aéroports de Montréal a ajouté : " Nous sommes très heureux d'accueillir la 62^e compagnie aérienne à offrir un service aérien à Montréal et d'ajouter ainsi plus de liaisons pour les passagers de l'Aéroport international de Montréal-Dorval.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source: Siobhan Vinish

Christiane Beaulieu

Directeure, Affaires publiques
et communications
WestJet

Vice présidente, Affaires publiques
Aéroports de Montréal

Communiqué

L'Aéroport international de Montréal-Dorval a maintenant son guide radiophonique – CHDO-FM

Montréal, 04 février 2003 - Aéroports de Montréal annonce la mise en ondes officielle de CHDO-FM, un guide radiophonique diffusant de l'information en continu à l'intention des usagers de l'Aéroport international de Montréal-Dorval. La nouvelle station radiophonique diffuse des messages pré-enregistrés sur divers sujets d'intérêt général tels que les services de stationnement à l'aéroport, les services commerciaux offerts dans l'aérogare, les formalités de douanes et d'immigration et les consignes de sécurité.

Pour les informations sur les arrivées et les départs des vols, les voyageurs ont le choix entre le site internet : www.admtl.com et le système de réponse vocale interactive d'Aéroports de Montréal au 514 394-7377 ou 1-800-465-1213.

Exploité par Aéroports de Montréal, CHDO-FM émet à une fréquence de 89,7 mégahertz sur la bande MF. Son rayonnement est d'environ 10 kilomètres autour de l'aéroport.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social. Pour de plus amples renseignements sur Aéroports de Montréal et ses activités, consultez notre site WEB à l'adresse Internet www.admtl.com.

Source: affaires.publique@admtl.com

Communiqué

Changements concernant les frais d'améliorations aéroportuaires à Montréal-Dorval et Montréal-Mirabel

Montréal, 10 janvier 2003 - Aéroports de Montréal annonce que dans le but d'améliorer la satisfaction de la clientèle, une entente a été conclue avec les transporteurs aériens en vertu de laquelle les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) à Montréal-Dorval et à Montréal-Mirabel seront dorénavant inclus dans le prix du billet d'avion.

Ce nouveau mode de perception entre en vigueur le 15 janvier 2003 pour tout vol prévu à compter du 31 mars 2003. Pour les vols prévus entre maintenant et le 31 mars 2003, les voyageurs devront continuer d'acheter leur billet FAA séparément.

Bien que ce nouveau mode de perception comporte certains risques et désavantages financiers, Aéroports de Montréal a décidé de l'adopter, à l'instar des autres aéroports canadiens où de tels frais sont exigés, car ce système est plus commode et mieux accepté par les voyageurs.

D'autre part, comme c'est le cas dans les autres aéroports canadiens, l'inclusion des FAA dans le prix du billet d'avion signifie que les taxes applicables, soit la TPS et la TVQ, seront dorénavant en sus. Ces taxes sont actuellement comprises dans le billet FAA de 15 \$. Toutefois, à compter du 10 mars 2003, les FAA à Montréal-Dorval et à Montréal-Mirabel seront majorés à 15 \$ plus taxes, et ce pour tout vol prévu à compter du 31 mars 2003 .

Aéroports de Montréal souligne que ce nouveau tarif de 15 \$ plus taxes est tout à fait comparable avec ce qui est exigé dans d'autres aéroports canadiens. De plus, en raison de son bail avec Transports Canada, Aéroports de Montréal est la seule administration aéroportuaire canadienne à payer du loyer (10 %) sur les FAA. Une fois le loyer déduit, le montant retenu par Aéroports de Montréal se situe dans la moyenne des autres aéroports canadiens.

Le produit de la perception des FAA, qui est entièrement réinvesti dans des programmes d'amélioration des infrastructures aéroportuaires, contribue notamment au financement du programme d'agrandissement et de modernisation de l'aéroport Montréal-Dorval.

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal, depuis 1992. La société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

Source : affaires.publiques@admtl.com